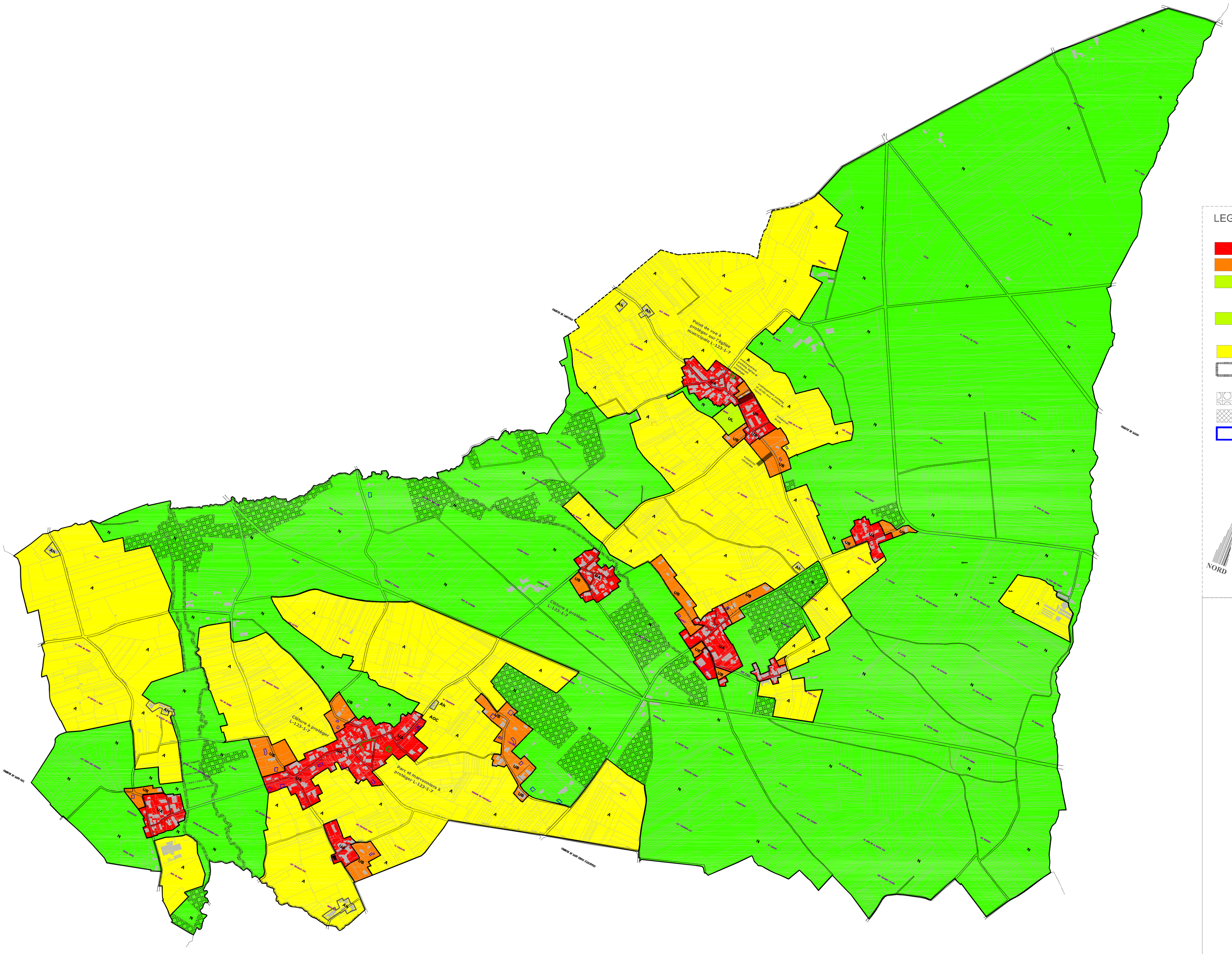

LEGENDE

Zone U : zone urbaine

Zone UA : secteur de bâti dense et ancien

Zone UB : secteur de bâti récent marqué par une mixité des fonctions urbaines

Zone UL : réservée aux équipements sportifs, de loisirs et de détente

Zone N : zone naturelle

Zone N : Espaces naturels où seules les extensions de l'existant sont autorisées

Zone A : zone agricole

Zone A : zone agricole réservée à la construction de bâtiments liés à l'activité agricole

Zone Ah : espaces où les constructions non agricoles existantes peuvent évoluer

Espace Boisé Classé

Emplacement réservé

Constructions nouvelles

NORD

Département de la Gironde

COMMUNE DE GENERAC

PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan de zonage
Avril 2014

Arrêt Projet

ARRETE LE :	APPROUVE LE :
15 Avril 2013	

Responsable :	Réalisé par :	
ANL	ADP	G2C environnement
N°d'affaire : UPSE 07235	Echelle 1/5000	G2C ENVIRONNEMENT 2A CHEMIN DU FONDUYRE 31200 TOULOUSE